

- Le Drame de la cascade des Moulins -

Le dimanche **28 décembre 1980**, avant six heures du matin, un groupe de vingt agents de montagne des CRS, sous les ordres du Lieutenant Michel BARRERE est à pied d'œuvre dans le massif de l'Oisans, sur le territoire de la Commune de La GRAVE (Hautes Alpes). La cascade se situe à la limite des Départements de l'Isère et des Hautes Alpes. Elle prend naissance sur le plateau d'Emparis et vient s'achever au dessus du tunnel du Grand Clos, sous lequel passe la route du Col du Lautaret.

Le détachement est composé de douze hommes de la CRS 47 de Grenoble, deux du détachement de Briançon et deux par unité, en provenance des sections montagne des CRS de Nice, Perpignan et Lannemezan. La mission consiste à assurer la sécurité d'un groupe de caméraman d'Antenne 2, opération technique d'assistance et de sécurité exposée aux risques objectifs de la haute montagne couverte par l'aval du Cabinet du Ministre de l'Intérieur.

L'équipe des caméramans doit effectuer une série de prises de vues d'une cordée d'alpinistes escaladant la cascade transformée, à cette période de l'année, en d'imposantes colonnes de glace. Il s'agit d'une nouvelle pratique dans les sports de montagne, importée des Etats-Unis est devenue courante dans les milieux des alpinistes de haut niveau. La cordée destinée à être filmée est composée de grands professionnels extérieurs à nos formations. Par ailleurs, assurer la sécurité de cette opération comporte des risques identiques à ceux pris par les adeptes de ce sport et il y a longtemps que les plus audacieux de nos agents de montagne, maîtrisent les différentes techniques qui permettent de progresser sur ce terrain. C'est d'ailleurs pour cela que la chaîne de télévision s'est adressée aux Formations spécialisées des CRS.

La cascade des Moulins représente une hauteur d'environ 600 mètres et se prête tout à fait au projet des réalisateurs. Le beau temps sur les Alpes a incité ceux-ci à avancer leur projet initialement prévu en janvier 1981. La température négative a permis de commencer l'opération le 26 décembre au matin et s'est poursuivie le lendemain. Les agents spécialisés ont équipé le couloir de la cascade de cordes fixes et sur le Plateau d'Emparis deux caravanes CRS, chaussées de skis, procèdent au transport d'équipements composés de treuils , de cordes et de câbles pour installer les mains courantes destinées à sécuriser la sortie.

Le jour du drame, les agents sont en progression sur le plateau d'Emparis, le manteau neigeux est peu important. A l'approche de l'amont de la cascade ils avancent sur une pente assez faible où l'épaisseur de neige, constituée par l'apport du vent de la nuit, semble compacte. Cependant, cette partie se situe sur la bordure du déversoir du plateau. Le risque est bien pris en compte mais plusieurs évolutions sur site ont été opérées la veille. Le 28 décembre, la première caravane avance avec à sa tête Michel ROUYR, montagnard averti puisqu'il a réussi le probatoire Aspirant-Guide ; cette première équipe traverse la pente avec ses équipements sans suspicion. La seconde caravane est dirigée par Dominique CAUX, Aspirant -Guide. Lequel a gravi au cours de ses dernières vacances d'été un sommet de 6000 m dans le massif de l'Himalaya. La caravane, composée de cinq premiers de cordée : Daniel GUIGUES, Alain DARRE, René QUENTIN, Patrick MARIE et Marc GALMARD (1) avance avec un traîneau sur lequel se trouvent des équipements destinés à sécuriser la progression de sortie. La progression se fait normalement lorsque CAUX remarque une légère fissure sur la couche de neige compacte, déposée par le vent de la nuit. Il en fait part aussitôt

au Lieutenant BARRERE qui supervise, dans le bas, la sécurisation de la première partie de progression. Dominique CAUX précise qu'il va contourner la zone suspecte sur une dizaine de mètres. Mais brusquement, un bruit de souffle se fait entendre et le tapis de neige se met à glisser Avalanche, Avalanche !... hurle Dominique CAUX dans son émetteur ...ce seront les dernières paroles

En aval, dans la première partie de progression, l'alerte a été répercutée dans tous les récepteurs ... Les trois alpinistes en progression ont juste le temps de se coller à la glace en plantant profondément leurs piolets et en se retenant aux installations sécuritaires mises en place par les CRS. Quant à l'équipe de tournage, elle voit s'abattre sur elle de la neige, des objets, des équipements et les corps des malheureux agents. Puis, c'est le silence, un silence assourdissant. Le lieutenant BARRERE et ses équipiers se précipitent et découvrent ça et là, les corps affreusement mutilés. Les cinéastes iront se mettre à l'abri dans le tunnel du Grand Clos. Après alerte donnée à l'hélicoptère de la gendarmerie de Briançon, arrivé très rapidement sur les lieux, le pilote et le mécanicien remarquent lors du survol de la partie supérieure de la cascade, la présence d'un agent de montagne CRS en progression juste en bordure de la zone de déclenchement. L'équipage se pose d'abord au pied de la cascade pour évacuation d'éventuels blessés ; puis redécolle aussitôt pour récupérer le survivant de la caravane, l'agent de montagne Marc GALMARD.

Tous les miraculés, notamment les huit hommes, alpinistes et cinéastes du couloir de la cascade, bénissent l'Aspirant-Guide Dominique CAUX qui a eu l'ultime réflexe de les alerter avant d'être emporté lui même. C'est lui qui avant de mourir, les a tous sauvés.

L'horrible nouvelle de ce dramatique accident rappellera le drame de l'aiguille verte, dans le massif du Mont Blanc - 1964 - où, quatorze guides de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) de Chamonix perdirent la vie ... C'était une plaque à vent.

(1) Seul témoin du drame.